

POUR DES INSTALLATIONS SPORTIVES D'IMPORTANCE RÉGIONALE SUR LA RIVIERA

RAPPORT DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

- 1. PRÉAMBULE**
- 2. CONTEXTE : LA PRATIQUE DU SPORT SUR LA RIVIERA**
- 3. ÉTAT DES LIEUX DU SPORT ASSOCIATIF SUR LA RIVIERA**
 - 3.1 Quelques éléments d'histoire
 - 3.2 Constats et bilan
- 4. INSTALLATIONS SPORTIVES D'INTÉRÊT RÉGIONAL**
 - 4.1 Etat des lieux
 - 4.2 Projets en cours
 - 4.2 Besoins actuels et futurs
 - 4.3 Implantations potentielles (site unique ou multi-sites)
 - 4.4 Propositions
- 5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**
- 6. ANNEXES / LIENS INTERNET**

1. PRÉAMBULE

Un postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera" a été déposé par le PLR dans les dix Conseils communaux de la Riviera entre le 13 septembre 2013 et le 12 mars 2014. Si les aspects à traiter sont formulés de manière identique dans tous les postulats déposés, le contenu du préambule est en revanche variable. La version du postulat ci-annexée (cf. annexe 1) est celle qui a été déposée en premier, le 4 septembre 2013, à Montreux.

Suite au dépôt du dit postulat, la Conférence des syndics (CSD) a conclu à la nécessité d'apporter les principaux éléments de réponses de manière concertée, par le biais d'un mandat d'étude. Le dit mandat est financé dans le cadre du budget du Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI). La CSD a confié au SAI la rédaction du cahier des charges de l'étude, qui a été validé par la CSD en juin 2014. Le suivi du mandat a été assuré dans le cadre du Fonds sportif intercommunal, qui réunit les "acteurs" politiques et techniques du sport.

Sur cette base, le présent mandat d'étude s'est attaché à établir un état des lieux ainsi que des propositions concrètes qui résultent à la fois d'entretiens, de la récolte de données de base et des connaissances de "terrain" du mandataire, dont les principaux éléments sont résumés ci-après.

- Résultats issus des nombreux contacts, d'une part avec des représentants des communes politiques et techniques (conseillers municipaux en charge du sport / syndics / conseillers communaux / responsables communaux du sport); d'autre part, avec des responsables cantonaux du sport et de sports associatifs; enfin, avec des personnes-ressources issues du privé, de la finance, de la construction et de l'aménagement du territoire.
- Inventaire des installations sportives établi en 2004 à la demande de la CORAT mis à jour.
- Identification des besoins prioritaires du milieu du sport associatif ainsi que les convergences possibles avec le sport scolaire et le sport pour tous.
- Localisation des sites susceptibles d'accueillir de nouvelles installations sportives régionales et types d'installations préconisées.
- Consultation du réseau sportif du mandataire sur sa vision de la pratique sportive actuelle et future sur la Riviera.

2. CONTEXTE : LA PRATIQUE DU SPORT SUR LA RIVIERA

La Riviera compte plus de 200 clubs sportifs inscrits sur la plateforme "sportinforiviera.ch", ce qui permet d'assurer une offre large et diversifiée. Un grand nombre de ces clubs (90) sont formateurs de jeunes, comptabilisant un total de 8'184 juniors affiliés en 2013 (chiffres du Fonds sportif intercommunal), chiffre auquel sont à ajouter les adultes affiliés.

En 2013 également, le Service des sports de la commune de Montreux a réalisé une étude sur les sociétés sportives situées sur la commune qui révèle qu'il y a 4'900 membres actifs au total, dont 2'123 juniors.

Par analogie à ce ratio, pour un total de 8'184 juniors sur la Riviera, 11'500 adultes environ seraient affiliés à un club sportif. Ceci reviendrait à dire que le **quart de la population de la Riviera pratique le sport au sein d'une société sportive**. Cette proportion rejoint le résultat d'une étude effectuée par l'Office fédéral du sport (OFSP), qui constate qu'un habitant sur quatre en Suisse est membre actif d'une société sportive.

<http://www.baspo.admin.ch/internet/baspo/fr/home/dokumentation.parsys.000183.downloadList.2706.DownloadFile.tmp/clubssportifsensuisseetudesurlesportorganise.pdf>

A cela, s'ajoute un nombre quasi équivalent de personnes de la Riviera qui pratiquent régulièrement une activité physique en dehors des structures associatives, comme le fitness, la danse, les activités de plein air et individuelles (vélo, course à pied et marche, natation, ski, raquette, etc.) qui sont très prisées. Sur demande de l'OFSP, une étude a été établie par l'observatoire suisse du sport "Sport suisse 2014 - Activité et consommation sportives de la population suisse", dont il ressort qu'en Suisse romande, et plus précisément sur la Riviera, 60 % de la population a une pratique sportive au minimum une fois par semaine.

http://www.sportobs.ch/fileadmin/sportobs-dateien/Downloads/Sport_Schweiz_2014_f.pdf

D'une manière générale, le "boom" du sport se confirme. Il est en effet constaté que la pratique sportive régulière a augmenté de manière notable et progressive de 10% entre 2000 et 2014, dont les femmes et les seniors font partie. Seul 25 % de la population en Suisse ne pratique pas de sport, chiffre qui est stable depuis une quinzaine d'année.

La Riviera est donc une région où la pratique du sport est bien ancrée, qu'elle soit associative ou individuelle.

D'une manière générale en Suisse, le sport s'appuie essentiellement sur le bénévolat, ce qui donne aux sociétés sportives un rôle essentiel. Dites sociétés assurent en particulier le passage et la continuité entre le sport pratiqué en milieu scolaire (obligatoire), et le sport pratiqué en dehors, sur une base volontaire.

La plupart des installations sportives ont été construites par les collectivités publiques, avant tout pour répondre aux besoins scolaires (obligation). Les communes ont par conséquent un rôle prépondérant dans l'évolution de la pratique du sport et des équipements sportifs y relatifs.

Compte tenu des demandes du sport associatif et du sport pour tous, l'approche à l'échelle régionale est la plus pertinente, tant sur le plan des besoins et de l'implantation d'équipements, que sur celui de l'utilisation de ces équipements. En outre, de plus en plus de sociétés sportives ont une identité régionale, à l'exception probablement des sociétés de gymnastique, qui sont historiquement ancrées à un lieu (ville / village).

3. ETAT DES LIEUX DU SPORT ASSOCIATIF SUR LA RIVIERA

3.1 Quelques éléments d'histoire

Le sport associatif jouit d'une longue tradition sur la Riviera. En effet, la plupart des sociétés régionales, comme la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG) sont largement centenaires; suivies des sociétés de sauvetage, de football, de natation, de ski, de lutte, du tir, du tennis, du cyclisme, de l'escrime, de l'aviron, de l'équitation, etc.

L'attrait touristique de Montreux au début du 19^{ème} siècle a favorisé l'arrivée de nombreux touristes anglais, ce qui a été un élément déclencheur dans la pratique de nouveaux sports et la création de nombreuses sociétés sportives sur la Riviera.

La famille Sillig, dont les membres étaient des passionnés de sport, a également été pionnière dans le développement du sport entre Vevey et la Tour-de-Peilz.

Le sport sur la Riviera s'appuie donc sur une histoire et une tradition bien implantée.

3.2 Constats et bilan

Avec ses 20'000 membres, le tissu associatif de la Riviera est large et diversifié. Comme déjà mentionné, il y a 90 sociétés formatrices de jeunes, ainsi qu'un certain nombre de sociétés, d'amicales et de groupements divers qui fédèrent également une tranche importante d'adultes pratiquant le sport. Selon les chiffres disponibles du Fonds sportif intercommunal pour l'année 2013, les sports qui attirent le plus grand nombre d'adhérents juniors sont par ordre d'importance :

Gymnastique :	1'420	Escalade club alpin :	212
Natation :	1'187	Voile :	203
Football :	1'139	Skate ASSIR :	197
Tennis :	835	Athlétisme :	150
Arts Martiaux :	687	Badminton :	147
Basketball :	423	Volleyball :	134
Scouts :	291	Rugby :	127
Ski :	267	Unihockey :	101

Toutes les autres disciplines oscillent entre 8 et 99 juniors.

Le sport de loisirs, ou "sport non organisé", plutôt pratiqué par la catégorie des adultes, ne donne pas le même résultat en termes d'ordre de classement des disciplines sportives que pour les juniors membres des associations de la Riviera. Ce sont le cyclisme, la natation, la marche, la course à pied, le ski alpin, le ski de fond et la raquette à neige, qui sont les disciplines les plus pratiquées.

Globalement, le sport associatif de la Riviera se porte bien. Par sa qualité et sa densité, il est comparable au tissu associatif des régions de Nyon et d'Yverdon. En outre, la santé et le dynamisme des associations sont en constant développement, avec l'arrivée de nouveaux sports dits "fun".

Sans que cela soit forcément très visible, les clubs assument également des fonctions "d'utilité publique", notamment celle d'encadrement des jeunes et, indirectement ou directement celle de la prévention, comme par exemple, avec l'appui des campagnes de sensibilisation de l'OFSPPO et de Promotion Santé Suisse : "Cool and Clean", "La Suisse bouge" et "Sport sans fumée".

Outre l'aspect purement sportif, le rôle social des sociétés est également très important et se traduit généralement par l'organisation d'événements comme des lotos, rallyes, repas de soutien, soirées de sociétés, compétitions amicales de fin de saison, ainsi que de nombreuses manifestations, représentations ou championnats qui sont organisés ou auxquels elles participent tout au long de l'année.

Les bénévoles qui font vivre les sociétés sportives endossent les rôles multiples d'animateurs, parfois d'éducateurs, en plus de celui d'entraîneurs ou de dirigeants. L'ensemble des **collaborateurs bénévoles** (maximum Fr. 2'000.- par an) représente **21'000 postes à temps plein en Suisse**. Le nombre de **collaborateurs rémunérés** (plus de Fr. 2'000.- par an) représente **5'300 postes à temps plein**. Une estimation prudente de l'OFSPPO valorise le travail du bénévolat dans le sport associatif à près de Fr. 2 milliards.

Les derniers chiffres de l'OFSPPO mettent en évidence que les dépenses des pouvoirs publics (communes) et du milieu privé (associatif) correspondent chaque année à Fr. 800 millions (investissement, subvention) pour les 2'700 communes et à Fr. 800 millions (budget) pour les 22'500 clubs.

Afin de faciliter et d'assurer le développement des sociétés sportives, ainsi que l'enthousiasme avec lequel elles s'engagent pour la communauté, il est important que les collectivités publiques soient attentives aux besoins en installations parfois spécifiques, afin d'assurer la pratique régulière du sport, aussi bien pour la compétition que pour les loisirs.

L'aspect événementiel régional, national et international est également bien implanté sur la Riviera, de par les manifestations "phares" qui y sont organisées, dont certaines ont lieu depuis plusieurs décennies, comme par exemple :

- la coupe des nations en Rink Hockey (66^{ème} édition en 2015);
- le Volley Masters;
- la course Montreux - Rochers-de-Naye;
- le SLAGEP;
- le Cross du CARE (58^{ème} édition);
- les championnats du monde de tennis de table pour handicapés;
- les jeux internationaux d'hiver pour écoliers;
- le championnat d'Europe d'escrime en 2015;
- le championnat d'Europe de Taekwondo
- le marathon de Lausanne et le départ du 1/2 marathon à la Tour-de-Peilz
- l'accueil régulier de différentes étapes de tours cyclistes (Romandie / Suisse / Pays de Vaud).

Tous ces événements sont très importants pour la promotion de la région, qu'elle soit sportive ou touristique. Ils contribuent à la vitalité économique des sociétés organisatrices, ainsi qu'à fédérer les membres de ces sociétés.

Il est important de prendre conscience de la qualité et de la valeur du tissu associatif de la Riviera et de veiller à favoriser les conditions cadres permettant son développement.

4. INSTALLATIONS SPORTIVES D'INTÉRÊT RÉGIONAL

4.1 Etat des lieux / projets en cours

En 2004, la CORAT avait chargé le Service des sports de Vevey de procéder à un inventaire, ainsi qu'à un état de la situation et des besoins futurs en termes d'installations sportives régionales (cf. annexe 2).

Dix ans après, force est de constater que la plupart des projets ont été réalisés ou sont en cours de finalisation (terrains de football / stade d'athlétisme régional de la Saussaz / etc.). D'autres investissements communaux qui étaient alors mentionnés ont également été entrepris, comme les Galeries du Rivage et la piscine de la Maladaire, pour ce qui est des investissements les plus importants.

Le montant d'environ Fr. 21 mios qui était estimé en 2004 pour les investissements à prévoir était visiblement réaliste. Ce montant ne comprenait pas les dépenses courantes d'entretien, non plus que les installations sportives de portée locale (sol sportif de salles, achat de patinoires mobiles, terrains de sport multisports ou installations de skate).

L'état des lieux 2014 reprend celui de 2004 selon les sept catégories d'installations sportives définies, soit :

- Sport pour tous
- Salles omnisports - polyvalentes
- Piscines
- Terrains de football / rugby / football américain
- Stade d'athlétisme
- Installations semi-privées ou privées
- Installations sportives spécifiques

Chacune de ces catégories est reprise et mise à jour ci-après.

Sport pour tous

Installations de ski de Jaman : Montreux	Matériel neuf / participation intercommunale (CIEHL) Mise en fonction : hiver 2004/2005
Installations de ski des Pléiades : Blonay / St-Légier-La Chiésaz	Matériel neuf / participation intercommunale (CIEHL) Mise en fonction : hiver 2004/2005
Téleski de la Châ	Obsolète : à remplacer en 2017 au plus tard Investissement à prévoir : Fr. 1.5 mios.
Piste de fond / parcours raquettes des Tenasses - Folly - Blonay - Hauts de Caux - Mont-Pèlerin / piste de luge des Avants / Vallon de Villard	Entretien par les communes territoriales
Installations de ski (2 ski lifts) des Rochers-de-Naye : Montreux / Veytaux	En voie d'obsolescence : à remplacer dans les 3 à 5 ans Coût d'un ski lift variable (selon longueur) Investissement de l'ordre de Fr. 2.5 à 3 mios.
Installations de ski des Hauts de Caux : Montreux	Obsolète : à remplacer en coordination avec les installations des Rochers-de-Naye
Pistes Vita : Clarens / Veytaux	Entretenu régulièrement par les communes
Via Ferrata des Rochers-de-Naye : Montreux	Contrôlées régulièrement par des guides
Piste Vita : St-Légier-La Chiésaz Piste Finlandaise à la Veyre : Vevey	Entretenu régulièrement par les communes

Piste Vita au Mt-Pèlerin : Chardonne	Entretenue régulièrement par la commune
Plages communales de Corseaux, Montreux, Clarens, Vevey, Veytaux et La Tour-de-Peilz	Entretien courant par les communes
Terrains de beach-volley : Montreux / Vevey / Blonay	Entretien courant par les communes
Patinoire mobile de Vevey - glace artificielle "Vevey sur Glace"	Patinoire achetée par la Ville de Vevey L'Association Vevey sur Glace assure son exploitation. Budget Fr. 260'000.- (Subvention de Vevey : Fr. 50'000.-)
Patinoire mobile de Montreux - glace synthétique.	Patinoire achetée par la Ville de Montreux et gérée par son Service des Sports.

Les installations, telles que les places, terrains, préaux, jeux multisports, skateparks extérieurs (Jongny par ex.) et lieux de loisirs à vocation sportive ne sont pas mentionnés. Ils sont à considérer comme des lieux d'animation au même titre que les nombreuses places de jeux que comptent les communes.

Salle omnisports - polyvalentes

Salle omnisports du Pierrier : Montreux	Entretien courant par la commune (éclairage / parquet et sonorisation neufs) Ventilation et toiture : rénovation prévue Coût des travaux : ~ Fr. 3 mios. en 2015
Galleries du Rivage : Vevey	Entretien courant par la commune (vestiaires et parquet refaits à neuf en 2009)
Salle omnisports du CESSEV : Canton	Entretien par le canton Le règlement d'application de la nouvelle loi sur le sport (2012) devrait faciliter une utilisation accrue de cette salle. <i>En attendant la construction des différents projets de triples salles sur la Riviera, voir si possibilité d'un accord Canton-communes pour l'utilisation de la salle dès la fin des cours et en gérer l'attribution.</i>
Salle Omnisports de Blonay - Bahyse 2	Double salle avec gradins pour 600 spectateurs.

Piscines

Piscine extérieure de Vevey-Corseaux plage	Equipement de 1964 Entretien de maintien à niveau acceptable Rénovation totale à prévoir D'autres communes entreprennent des travaux de rénovation lourde de leurs équipements datant de cette période (Gland / Renens / Prilly / Moudon / Fribourg / Monthey / etc.) Entretien courant par la commune
Piscine couverte de Vevey-Corseaux Plage	Bassin devenu trop petit et qui ne répond plus à l'utilisation mixte privé / scolaire / associatif

Piscine couverte de la Maladaire : Montreux	Zone d'accueil + vestiaires refaits à neuf en 2009 (Fr. 3'187'827.-) Offre la meilleure polyvalence pour l'accueil public, scolaire, clubs de natation, etc. Bassin souvent saturé malgré sa taille
Piscine couverte des Mousquetaires	Entretien courant par la Commune de La Tour-de-Peilz
Bassin de natation scolaire de Clos-Béguin	Entretien courant par la Commune de St-Légier-La Chiésaz
Autres petites piscines de quartier (Foge / Brent) à disposition du public durant l'été	Entretien assuré par la commune de Montreux
Piscine extérieure de Villeneuve	Déficit couvert par la commune de Montreux

A relever que l'introduction d'un abonnement régional en 2014, qui offre la possibilité au public d'utiliser à choix les piscines de Vevey-Corseaux Plage, des Mousquetaires, de la Maladaire et de Villeneuve remporte un franc succès.

Un des problèmes des piscines est le déficit d'exploitation, qui est de Fr. 1,4 millions pour la Maladaire et près de Fr. 600.000.- pour Vevey-Corseaux plage. Une piste possible serait de trouver de meilleures synergies en termes de personnel, produits d'entretien, horaires, etc.

Terrains de football / rugby / football américain

Les terrains de football sont également utilisés par les clubs de football américain et de rugby et ces deux disciplines sportives sont donc traitées dans la même rubrique que celle des terrains de football.

Terrains de Gérénez, La Veyre, Praz-Dagoud, Copet I, Saussaz II (Plan de Chailly)	Participation financière intercommunale (clé de répartition spécifique) Projets réalisés sur les différents sites Utilisation du terrain de La Veyre pour les entraînements du football américain + quelques matchs
Terrain de Saussaz II Remplacement des terrains de Rennaz sur le site de la Saussaz	Remplacement du gazon synthétique en 2017 En cours de réalisation Site complémentaire pour les matchs de football américain
Praz-Dagoud I - St-Légier-La Chiésaz	Remplacement du gazon naturel : coût env. Fr. 700'000.-
Terrain de Bel-Air - La Tour-de-Peilz	Utilisation limitée : pas d'éclairage
Stade de Copet II	Gazon à changer d'ici 2 à 3 ans. Coût approximatif de Fr. 650'000.- à prévoir
Stade de Chailly (principal) - Montreux	Installation remise à niveau (vestiaires + terrain) en 2008
Rugby : zone sportive du Grand Pré - Blonay	Terrain limité en heures d'utilisation : non drainé et sans sous-couche sportive

Remarques :

- Les stades de Chailly et Copet I ont une homologation de jeu jusqu'à la 1^{ère} ligue.

- Une surface de jeu supplémentaire est à envisager à moyen terme. Les seules possibilités qui se présentent sont, soit un agrandissement du stade de la Veyre à St-Légier-La Chiésaz, soit une transformation de terrains existants en gazon naturel par du gazon synthétique. Il n'y a en effet que très peu de nouvelles surfaces potentielles sur la Riviera (10'000 m² nécessaires).

Stade d'athlétisme

Dans le cadre de l'inventaire établi en 2004 demandé par la CORAT, les municipalités de la Riviera avaient inscrit en 2^{ème} priorité un projet de stade d'athlétisme à l'échelle régionale. Dix ans après, suite à une phase de concertation et d'études menées par Montreux en collaboration avec Vevey, le projet de stade régional d'athlétisme s'est concrétisé et un préavis régional spécifique a été déposé auprès des dix conseils communaux de la Riviera, en vue d'une participation financière des dix communes (cf. annexe 3). Il a été adopté par les dix conseils communaux en 2014.

Stade régional d'athlétisme de la Saussaz - Montreux	Préavis régional pour une participation financière des 10 communes début 2014, adopté par les 10 conseils communaux Aménagement de 6 pistes Réalisation en 2015-2016
Stade d'athlétisme de Copet - Vevey	Remplacé par le stade régional de la Saussaz Projet de nouveau collège en cours

Installations semi-privées ou privées

Les installations d'intérêt régional qui appartiennent à des associations à but non lucratif sont prises en compte dans cette catégorie.

Centre de tennis de la Veyre : Commune territoriale de St-Légier-La Chiésaz Commune propriétaire de Vevey Club de tennis de Nestlé : La Tour-de-Peilz Projets de construction d'une halle à Villeneuve	Agrandissement régulier en 3 étapes sur ~ 15 ans Consultation publique du projet de construction d'une halle de 4 courts couverts. <i>Opportunité intéressante de collaboration pour le club de Montreux à la recherche permanente de courts l'hiver</i>
Mur d'escalade indoor : St-Légier Association Sport Escalade	Constitution de l'Association Sport Escalade en 1994 qui rachète l'installation existante grâce au soutien financier des communes de la Riviera. L'association réfléchit à l'agrandissement du mur pour répondre au succès croissant de ce sport Projet de nouveau mur dans le cadre du projet "Métamorphose" en collaboration avec l'association sœur de Lausanne abandonné fin 2013 Nouveau projet de Sport escalade en partenariat avec les frères Demaurex (Aligro) propriétaires de la parcelle 1817 à St-Légier (En Ferreyres) et membres de l'association : étude d'un projet commercial avec nouveau mur de grimpe intégré

Skatepark "Empire Skate Bulding" : Montreux	<p>Rénovation du skatepark par l'ASSIR en 2003, avec un soutien financier des communes de la Riviera</p> <p>Constitue un exemple réussi de gestion associative d'une installation unique avec des fonds privés et publics</p> <p>L'avenir du skatepark est lié au projet immobilier sur le site du bâtiment "Held" propriété de et à Montreux</p> <p>Projet de déménager le skatepark sous la triple salle prévue à Montreux-Est</p> <p>Nécessite de refaire entièrement l'aire de "street" de 1000 m2</p> <p>Estimation des coûts entre Fr. 350'000.- et Fr. 400'000.- (uniquement les aménagements)</p>
Centre équestre de Villard : La Tour-de-Peilz	<p>La commune est propriétaire du domaine de Villard</p> <p>Bon exemple de partenariat associatif et public</p> <p>Une association formée en coopérative entretient et gère l'ensemble des installations. Elle a notamment réalisé de nouveaux box en 2003 + un manège couvert de 20 x 40 m et un carré extérieur de 20 x 60 m qui complètent le centre équestre</p> <p>D'autres centres équestres privés plus petits existent à St-Légier et aux Monts-de-Corsier</p>
Boulodromes de Blonay et Chailly (couverts) Boulodrome de Bel Air - La Tour-de-Peilz (couvert)	<p>Installations privées propres aux clubs</p> <p>Propriété communale</p>

Remarque :

- Escalade : à noter qu'un mur d'escalade de type "initiation scolaire" s'intègre très bien dans les salles de gym et se fait couramment. Il serait judicieux de prévoir ce type d'équipement pour les projets de salles triples de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey. A contrario, un mur d'escalade comme celui de l'Association "Sport escalade" nécessite une hauteur de salle nettement plus importante et par conséquent, ne peut pas s'intégrer dans une salle de gym "traditionnelle".

Installations sportives spécifiques

Salle d'escrime : Vevey	Aménagement d'une salle d'escrime de 8 pistes dans le bâtiment de l'Aviron en 2009
Pan d'escalade : Vevey	Propriété du club alpin section Jaman, ce pan d'escalade refait à neuf et agrandi en 2012 est situé dans les combles du collège 1838
Salle de gymnastique artistique : FSG Montreux	Salle avec fosse spécifique pour cette discipline dans le complexe omnisports du Pierrier
Terrain de Inline hockey : La Tour-de-Peilz	Surface de jeux éclairée et aux normes de la Fédération sur le site de Bel-Air

Stand de tir à l'arc : Vevey - La Veyre-d'En-Bas Cie des Archers de Vevey - La Tour-de-Peilz	Cette installation devra être déplacée dès que l'affectation de la parcelle sera décidée : zone du stand de Gilamont (à la place de l'ancien stand de tir au petit calibre) ou dans le cadre du projet d'agrandissement du centre de tennis de la Veyre
Locaux d'aviron à Vevey : La Tour-de-Peilz / Clarens	Seul le club de Vevey a une activité hivernale soutenue grâce à un bassin à ramer couvert et une salle de musculation. Chaque club a son hangar à bateaux + un club house
Cercle de la Voile Vevey - La Tour-de-Peilz	Locaux de stockage de bateaux propres à l'école de voile et au groupe compétition - club house
Cercle de la voile Montreux	Club house au port du Basset - Clarens
Sociétés de sauvetage Vevey / La Tour-de-Peilz / Clarens / Montreux / Territet	Les 6 sociétés de sauvetage ont des locaux spécifiques à leurs activités
Club subaquatique de Vevey	Locaux spécifiques dans l'enceinte de la piscine de Vevey-Corseaux plage

4.2 Projets en cours

Pour mémoire, les dernières triples salles qui ont été construites sur la Riviera sont celles du CESSEV en 1978 et de la salle Omnisports du Pierrier à Clarens en 1989.

Plusieurs communes de la Riviera ont un projet de **triple salle** en cours, mené parallèlement à des constructions scolaires. Ils sont dictés par l'évolution démographique qui induit une augmentation du nombre d'élèves, avec des pics prévisibles dès les rentrées scolaires 2016 / 2017. Lesdits projets sont cités ci-après.

- **Vevey :**

Mise à l'enquête d'implantation de la construction d'un nouveau collège et d'une triple salle avec 800 places spectateurs sur le site de Copet III, en lieu et place de l'actuel terrain d'athlétisme qui sera remplacé par le stade régional d'athlétisme à la Saussaz. Selon le calendrier prévu, l'ouverture du terrain d'athlétisme est prévue au printemps 2016 et celle de la triple salle en 2017-2018.

- **La Tour-de-Peilz :**

Finalisation en cours du projet d'agrandissement du collège Courbet à l'arrière du collège actuel (parcelle à l'Ouest). Une triple salle avec des places spectateurs est également prévue pour 2020.

- **Montreux :**

Finalisation en cours de l'avant-projet de construction d'une triple salle à côté du collège de Montreux-Est. Il est prévu d'implanter en sous-sol de ces salles, le skatepark régional intérieur (ASSIR) d'une surface de 1'000 m². Le calendrier prévu est 2020.

- **St-Légier-La Chiésaz :**

L'Institut du Haut-Lac vient d'ouvrir en septembre son nouveau collège à Praz-Dagoud, dans lequel il y a également une triple salle avec 600 places spectateurs. Cette salle est mise en priorité à disposition des sociétés sportives de St-Légier-La Chiésaz et de Blonay (13 sociétés dont 3 sociétés de tir), par une convention entre la commune de St-Légier-La Chiésaz et l'Institut du Haut-Lac. Cette salle peut être louée par tout un chacun le reste du temps, en

fonction des plages horaires libres. Pour le moment, il n'y a pas de politique tarifaire de location.

En outre, la commune de **Puidoux** finalise également le projet de construction d'une triple salle avec 1'000 places spectateurs à côté des installations de tennis "Le Fair Play" (2016-2017).

D'autres projets d'installations sportives sont également prévus sur la Riviera, rapidement présentés ci-après.

- L'agrandissement en cours du collège de Clos-Béguin à **St-Légier-La Chiésaz**, dans lequel est également prévu une nouvelle salle de gymnastique (1 simple salle);
- Deux projets de skateparks extérieurs sont en cours, l'un au jardin Roussy à **La Tour-de-Peilz** en phase de mise à l'enquête; l'autre en phase d'étude (place de street + bowl) au quai Maria-Belgia à **Vevey**.
- La construction de l'Espace Régional des Pléiades (accueil sport et famille) mené par les communes de **Blonay et de St-Légier-La Chiésaz** est prévue pour 2015-2016. Une participation financière des communes de la Riviera est sollicitée par le biais de la CIEHL.
- Projet de piste de descente VTT aux Rochers-de-Naye, mené par les communes de **Veytaux et de Montreux**.
- Une réflexion est en cours sur la réaffectation des locaux de l'aviron à **Vevey**, dans l'objectif de créer un centre sportif pluridisciplinaire (salle de sport / salle d'armes / dojo(s)).

4.3 Besoins actuels et futurs

Dans certains préambules du postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera", il est mis en avant qu'il manque des installations spécifiques pour répondre aux besoins croissants du milieu associatif (piscine / patinoire / dojo / salle de gymnastique artistique / salle omnisports).

Ce constat s'applique aux disciplines parmi celles qui sont les plus prisées par les jeunes, grâce à des clubs très actifs sur la région, comme la natation et les arts martiaux, notamment.

Des demandes plus spécifiques sont également avancées, comme la gymnastique artistique et les activités de glace. Pour toute nouvelle installation, le postulat estime qu'une approche régionale est indispensable, afin de tenir compte de synergies possibles entre différents utilisateurs, et de garantir une utilisation optimale des installations, compte tenu des coûts d'investissement et d'exploitation. Le sport et les clubs sportifs constituent un trait d'union entre les communes de la Riviera.

Les besoins actuels et futurs sont analysés ci-dessous point par point, au regard de l'état des lieux et des projets en cours qui ont été développés dans les chapitres précédents.

Sports de salle

L'ensemble des besoins des sociétés sportives, scolaires et du sport pour tous en général, sont mis en regard des projets scolaires de triple-salles en cours à un horizon de 3 à 5 ans, et d'une meilleure utilisation des salles du CESSEV. Ceci permet d'affirmer que pour :

- les sociétés sportives qui utilisent des salles de gymnastique scolaires de manière régulière (plus de 1/3 de l'année);
- l'ensemble des clubs dont les activités sportives sont en extérieur et qui utilisent ces salles de manière saisonnière;

les besoins sont assurés à moyen, voire à long terme, compte tenu de l'évolution démographique sur la Riviera.

S'agissant du volleyball à l'échelle régionale, il devrait pouvoir se développer dans la future salle triple de La Tour-de-Peilz, ainsi que sur le site du CESSEV.

Natation

A contrario des sports de salle, **l'analyse des besoins du public cible des piscines couvertes (associatif, scolaire et sport pour tous) montre que la couverture est insuffisante sur la Riviera.**

Il est à noter que la pratique de la natation a fortement augmenté, dès lors que des piscines couvertes ont été construites sur la Riviera, entre 1977 et 1981. Ce constat est également valable à l'échelle suisse et vaudoise. En effet, la grande majorité des piscines couvertes a été construite il y a déjà plus de 30 ans et dans un laps de temps restreint (en l'espace de dix ans).

Depuis, la pratique de la natation a évolué, passant d'une **pratique saisonnière à une pratique annuelle**, avec un **pic de fréquentation entre septembre et mai** et non durant les mois d'été.

Force est de constater qu'aujourd'hui, que ce soit dans le Canton de Vaud ou en Romandie, les piscines couvertes font l'objet de nombreuses réalisations nouvelles, de projets en cours, de rénovations lourdes ou d'agrandissement de bassins existants aussi bien extérieurs qu'intérieurs (par ex. : Genève / Terre-Sainte / Gland / Morges / Renens / Prilly / Lausanne / Aigle / Villars / Yverdon / Moudon / Monthey / etc.). Il y a donc visiblement une "phase de rattrapage", afin de répondre à la demande croissante actuelle.

Sur la Riviera, la situation est particulièrement tendue, du fait de l'augmentation constante et régulière de la population en 35 ans. Les deux clubs de natation de Montreux et de Vevey sont parmi les plus grands clubs de la Riviera, bénéficiant de structures professionnelles solides. Ils représentent à eux deux un budget de Fr. 1 mio.

De plus, de nouvelles disciplines aquatiques se sont développées et viennent s'ajouter aux utilisateurs habituels des piscines couvertes. Il s'agit notamment du club de triathlon, qui a pris de l'envergure et se positionne parmi les clubs romands les plus importants; ainsi que le fitness aquatique, qui connaît également un succès croissant depuis plus de quinze ans.

Les piscines couvertes actuelles de la Riviera, soit : la Maladaire, Clos-Béguin, les Mousquetaires et Vevey-Corseaux Plage, ne suffisent plus pour répondre aux besoins des différents utilisateurs, qu'ils soient issus du sport de compétition, du sport pour tous ou du milieu scolaire. Il est en effet constaté que la moitié des élèves de la Riviera ne bénéficie pas de leçons de natation régulières; constat qui se vérifie concrètement en observant le niveau de natation des élèves, qui est bel et bien en baisse. Ceci est vraisemblablement dû à la relation entre l'augmentation du nombre d'élèves et la diminution du nombre de leçons de natation.

L'activité des écoles de natation des deux clubs de Montreux et Vevey connaît un développement considérable. Ces écoles affichent "complet" et cherchent continuellement de nouvelles possibilités, jusqu'à utiliser la piscine de Châtel-St-Denis. L'école de natation de La Tour-de-Peilz (structure privée) est également bien fréquentée.

De manière plus précise :

- La piscine de la **Maladaire**, bien que de dimension olympique, est régulièrement saturée. Le fait qu'il n'y ait pas de bassins annexes ou d'échauffement représente un handicap dans le cadre de son utilisation sportive régulière ou lors de manifestations sportives;
- La piscine de **Vevey-Corseaux plage** offre un bassin extérieur (1964), qui ne correspond plus aux attentes des utilisateurs actuels. De même, le bassin couvert (1979) ne suffit plus pour répondre aux demandes des utilisateurs associatifs et scolaires. Les communes du Cercle scolaire de Corsier souhaitent depuis plusieurs années offrir la possibilité à leurs élèves de suivre des cours de natation. Le petit bassin de 4 lignes couvertes est totalement saturé et n'offre plus aucune plage horaire disponible.

La Riviera manque aujourd'hui de deux bassins couverts de 5 à 6 lignes pour pouvoir répondre aux besoins des différents utilisateurs. Ce besoin est à considérer comme étant prioritaire.

Arts martiaux

Les arts martiaux connaissent un succès grandissant auprès de la population et des jeunes. Selon les chiffres du Fonds sportif intercommunal (2013), cette discipline se place en cinquième position, avec 687 juniors. On dénombre sur la Riviera 25 clubs ou écoles d'arts martiaux les plus diverses.

La plupart de ces clubs ont leurs propres locaux, certains dans d'anciennes salles de gymnastique aménagées en dojo; d'autres dans des locaux privés qu'ils louent, dans des fitness ou encore, dans des salles de gymnastique conventionnelles.

Il convient de relever que les locaux actuels ne permettent pas d'assurer les différents championnats officiels des disciplines olympiques du judo et du taekwondo sur la Riviera, car ils ne sont pas aux normes. Les deux clubs de judo de Vevey et de Montreux doivent se déplacer sur Pully pour pouvoir organiser leurs différentes manches de championnats.

Autre discipline olympique, la lutte libre bénéficie de la salle d'entraînement de la Fédération Internationale de Lutte libre (FILA) à Corsier-sur-Vevey. Historiquement, la salle de lutte des étalagistes a été l'une des premières installations sportives spécifiques sur la Riviera. Elle a été détruite lors de la construction du Collège Ste-Claire.

Au vu du développement croissant des arts martiaux sur la Riviera, un dojo permettant notamment l'organisation de championnats s'avère nécessaire. Des synergies avec un autre équipement sportif sont possibles, comme les piscines.

Il s'agit d'un équipement de plus petite dimension qu'une salle de gymnastique VD 2 (2 à 3 surfaces de combats modulables), en particulier moins haute (env. 3,5 m). A titre d'exemple, la commune d'Avenches vient de s'équiper d'un nouveau dojo parmi les plus récents dans le canton pour un budget de Fr. 1,4 mios (cf. annexe 4).

En dehors d'un dojo à l'échelle régionale comprenant plusieurs surfaces de combat, il sera vraisemblablement nécessaire de compléter l'offre par des solutions communales à développer en fonction des opportunités qui se présenteraient (construction de nouveaux bâtiments et/ou affectation d'anciens locaux). A cet égard, les réflexions de Vevey quant à la réaffectation des locaux du bâtiment de l'aviron pourraient être une opportunité intéressante, pour autant que cela aboutisse.

Les locaux du karaté club de La Tour-de-Peilz situés dans le bâtiment des Mousquetaires sont un bon exemple de réhabilitation d'un local prévu à un autre usage à son origine. Ce local a été mis gracieusement à disposition du club qui l'a équipé en dojo d'entraînement avec vestiaires et sanitaires.

Gymnastique artistique

Alors que la gymnastique artistique (sport olympique) a été l'une des plus importantes disciplines sportives en Suisse durant de très nombreuses années, il n'y a aujourd'hui plus que cinq clubs qui pratiquent cette discipline dans le Canton de Vaud. Cette évolution provient du fait que beaucoup de sociétés de gymnastique se sont orientées vers la gymnastique aux agrès, sous l'impulsion de la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG), qui souhaitait développer l'ensemble des branches sportives gymniques et encourager le sport de masse. La FSG est la plus grande fédération sportive de Suisse avec 370'000 membres.

Les sociétés de gymnastique de la Riviera ne font pas exception à la tendance générale susmentionnée. Il n'y a plus que la société FSG de Montreux qui pratique et représente la discipline de la gymnastique artistique sur la Riviera. Elle utilise une petite salle spécifique dans la salle omnisports du Pierrier.

Depuis plusieurs années, dite société souhaite développer cette discipline, en créant un centre de gymnastique artistique et en engageant un entraîneur professionnel. Or, un tel projet est de toute évidence de portée cantonale, et demande dans un premier temps de se coordonner avec l'association cantonale et l'ensemble des sociétés FSG de la Riviera, afin d'évaluer les synergies potentielles.

Dans le cadre d'une rencontre avec un membre du comité central de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique (M. Cédric Bovey), il s'est avéré que la gymnastique artistique est une des priorités de l'association. Il est en effet prévu qu'elle engage un entraîneur à 80 % pour les filles, qui se déplacera dans les différents clubs vaudois, dont celui de Montreux. L'autre priorité de l'association est la construction d'un Centre Cantonal Gymnique, à priori proche de Lausanne, mais plus largement sur un axe Morges - Lausanne - Riviera.

Une commission a été constituée à l'échelle cantonale, pour travailler sur le projet de Centre Cantonal Gymnique et au sein de laquelle, l'auteur du présent rapport a été nommé comme membre, ainsi que trois autres représentants de la Riviera (MM. Raoul Vuffray, président, Norbert Baume et Yves Depallens).

Coordination à établir entre le projet de la société FSG de Montreux et le projet de l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique.

Sports à roulettes

Force est de constater que depuis la démolition de la halle d'entraînement de rink-hockey à Rennaz (site de l'hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais), il devient très problématique d'assurer des plages d'entraînement en suffisance sur le site du Pierrier, et par voie de conséquence, d'assurer la pérennisation de la qualité dans la pratique de cette discipline, pour les nombreuses équipes de rink-hockey de Montreux.

Autres utilisatrices importantes de la salle omnisport du Pierrier, les équipes de volleyball se sont réparties dans d'autres salles. Malgré cela, les périodes d'entraînement sont largement insuffisantes pour que les équipes de rink-hockey de la Riviera continuent à assurer leur rôle de "leader historique", que ce soit en Suisse ou à l'étranger.

Par ailleurs, une 2nde discipline de sport à roulettes est en plein essor en Suisse : le inline-hockey. Sur la Riviera, cette discipline s'est développée en particulier grâce au club de La Tour-de-Peilz qui a été un des clubs précurseurs de ce sport, il y a une quinzaine d'années déjà et qui a un palmarès très intéressant au niveau de l'élite suisse. L'équipe phare joue dans la meilleure ligue, pratiquement depuis la création du club et doit ainsi pouvoir pratiquer toute l'année dans une halle couverte, afin d'assurer la qualité de son développement. Les halles couvertes sont du reste de plus en plus courantes en Suisse Romande.

A titre d'exemple, un budget estimatif pour une halle avec deux terrains de jeu ainsi qu'une proposition de financement de type partenariat public-privé sont joints en annexe.

Afin d'assurer un avenir aux deux disciplines sportives de sport à roulettes bien implantées sur la Riviera (rink-hockey / inline-hockey), il devient nécessaire et prioritaire pour la région, de remplacer la halle de Rennaz par une nouvelle installation avec deux surfaces de jeux.

Sports de glace - Patinoire

Une patinoire ... Il s'agit d'un équipement demandé depuis de nombreuses années sur la Riviera, et qui a fait l'objet de plusieurs projets, dont les plus récents sont ceux de Puidoux (env. 10 ans) et de St-Légier-La Chiésaz (env. 25 ans). D'autres avant-projets ont également été étudiés, il y a de très nombreuses années, à Clarens et à La Tour-de-Peilz.

Le projet de Puidoux reste le plus abouti, avec un permis de construire délivré et une promesse d'engagement des Fonds cantonaux du sport et des équipements touristiques de Fr. 2 mios. L'échec de ce projet est dû à plusieurs facteurs, notamment à une analyse financière incomplète, à son emplacement jugé un peu excentré par rapport au bassin de population principal et à un manque de coordination entre les communes des différents districts concernés.

Statistiquement, en Suisse, il existe en moyenne et plus précisément dans les villes de plaine, une patinoire olympique pour un bassin de population de l'ordre de 80'000 habitants, même en l'absence de clubs d'importance qui pratiquent le hockey ou le patinage artistique.

Aujourd'hui, les jeunes sportifs de la Riviera se déplacent sur les patinoires olympiques de Lausanne, Monthey et Champéry pour pratiquer le hockey ou le patinage artistique. Les petites patinoires de Vevey, de Montreux, des Paccots et dans une moindre mesure, celle de Caux, répondent à la demande actuelle du sport pour tous et scolaire de la Riviera.

Compte tenu des finances publiques et que l'offre répond à une partie des besoins (sport pour tous / scolaires), il apparaît assez clairement qu'il convient de privilégier prioritairement d'autres investissements en équipements sportifs qu'une patinoire, pour la prochaine législature.

De plus, la rareté des terrains susceptibles d'accueillir un équipement sportif d'importance régionale (cf. chapitre 4.4 p. 16 et ss), tend à l'exploration de pistes qui favorisent une meilleure utilisation et une polyvalence des secteurs dédiés aux sports, comme par exemple, celle d'une piscine-patinoire.

La piscine-patinoire de Montchoisi est la seule installation mixte existante en Suisse et ceci depuis sa construction en 1937, époque à laquelle les patinoires étaient toutes à ciel ouvert, ce qui n'est plus le cas de nos jours (sauf en stations de montagne). Dans le cas de Montchoisi qui est à ciel ouvert, répondre aux demandes des différents sports de glace représente un défi technique, structurel et énergétique, sachant qu'il est impossible de la couvrir. Le maintien d'une glace quasi équivalente à une patinoire couverte demande un entretien nettement plus important, en raison des conditions météorologiques (pluie / neige / changements de températures / etc.).

Le fait est qu'actuellement, il est plus complexe d'offrir une glace de qualité en tout temps, compte tenu des différentes contraintes en présence : exigences techniques des sports de glace / réchauffement climatique / calendrier / demande de la clientèle en général.

Toutefois, un équipement mixte comme celui de la piscine-patinoire de Montchoisi à Lausanne mériterait d'être étudié. Le projet d'extension / rénovation de la piscine de Vevey-Corseaux plage serait une opportunité d'évaluer une solution de ce type, ce d'autant plus que la petite patinoire mobile de Vevey devra être remplacée d'ici 5 à 6 ans. Il paraît cependant peu probable de pouvoir implanter une couverture sur ce site, même temporaire, compte tenu de sa proximité avec un patrimoine historique et paysager exceptionnel (Villa "Le Lac" de Le Corbusier / bâtiment Nestlé de B. Tschumi / bord de lac). En effet, il s'agit d'une surface de glace d'environ 1'200 m², soit le double de la patinoire mobile de Vevey.

Selon les premiers contacts avec les fournisseurs de la patinoire mobile de Vevey, la mixité piscine-patinoire sur le site de Vevey-Corseaux plage est en tout cas une solution techniquement plausible. Il faut prévoir un investissement de l'ordre de Fr. 2.5 millions pour la partie patinoire (y.c. les équipements), en plus des travaux propres à la rénovation de la piscine. Selon une estimation basée sur l'exemple de Montchoisi, les coûts d'exploitation (personnel, énergie) et de montage / démontage / stockage seraient de l'ordre de Fr. 300.000.- par année, pour 4 mois d'exploitation. Les recettes couvrent environ 1/3 du budget d'exploitation. L'amortissement sur l'investissement est également à prévoir.

Concernant le site de la Maladaire, une option piscine-patinoire ne peut être envisagée que pour une patinoire couverte, avec une interaction avec le personnel en place et les aspects énergétiques. Le coût d'une patinoire comme celle du projet de Puidoux est de l'ordre de Fr. 15 millions. Par ailleurs, l'adjonction d'une patinoire sur le site du Parc de l'Europe hypothèquerait le projet de nouvelle salle omnisports de la commune de Montreux.

Autre alternative, un projet de patinoire olympique couverte pourrait redevenir d'actualité en synergie avec une construction d'envergure privée ou publique sur la Riviera ou les régions proches. A noter toutefois que le futur complexe de Malley dont la réalisation est projeté pour 2019 (10'000 places) est à moins d'une demie heure de train de Vevey, avec 3 trains par heure.

Un projet de patinoire aux dimensions olympiques doit dépasser les limites territoriales de la Riviera en englobant les communes limitrophes de la Veveyse Fribourgeoise et du district de Lavaux-Oron. Une variante piscine-patinoire en lien avec la rénovation du site de Vevey-Corseaux plage constitue une alternative intéressante à étudier.

Sports d'équipe

▪ Rugby :

La commune de Blonay a entrepris quelques aménagements sur le terrain du Grand-Pré, afin de permettre à l'équipe de rugby de la Riviera de s'entraîner. Toutefois, les dimensions de ce terrain, ainsi que sa situation sensible (zone de protection du Château / PPA en cours depuis de nombreuses années) ne permettent pas de répondre aux besoins d'un club de rugby, ni de pouvoir y disputer des compétitions; mais permet d'assurer les entraînements du club.

Actuellement, la 1^{ère} équipe du club de la Riviera joue les matchs avec le club de la Haute-Broye à Palézieux.

Par ailleurs, aménager un terrain supplémentaire propre à la pratique du rugby (terrain de 100x60 m + espaces de sécurité de 25x4 m à l'arrière des poteaux de buts), dans le cadre des zones actuelles de terrains de football de la Riviera est difficilement réalisable, compte tenu de l'exiguïté des espaces à disposition et des possibilités d'extension qui sont quasi inexistantes. De plus, seuls des terrains en gazon naturel peuvent accueillir des matchs de rugby.

A partir de ces constats, il faudrait évaluer quelles sont les possibilités de développement de ce nouveau sport sur la Riviera, sur la base des terrains de football en gazon naturel existants (Bel-Air / Chailly / Saussaz / Saint-Légier / Copet I). Les besoins sont partiellement couverts pour les matchs juniors, avec le terrain en gazon naturel situé au centre du stade d'athlétisme de la Saussaz.

La participation à un championnat nécessite une douzaine de plages horaires d'espaces matchs, qui doivent pouvoir se répartir sur les 5 terrains en gazon naturel existants, y compris le terrain mixte de Copet I et sans que cela porte préjudice à la qualité des terrains ou à l'organisation des divers championnats des clubs de football. De plus, l'équipement des terrains avec des buts amovibles n'est pas onéreux.

Il doit donc être possible de trouver une solution adéquate, sur la base de la bonne volonté des clubs et d'une réunion saisonnière entre utilisateurs et responsables des sports locaux.

En Romandie, les terrains les plus proches de la Riviera qui sont équipés pour la pratique du rugby se situent à Dorigny (commune de St-Suplice), à Chavannes-près-Renens, à Palézieux, ou encore à Nyon, Yverdon-les-Bains et Monthey.

- Football américain :

Le terrain de football de La Veyre à St-Légier-La Chiésaz répond aux besoins des entraînements et de certains matchs. La possibilité d'utiliser le terrain central du stade d'athlétisme de la Saussaz pour des matchs, permettra ainsi de couvrir les besoins de cette discipline sportive à l'échelle de la Riviera.

Synthèse des besoins actuels / futurs

Sports de salle :	Besoins assurés à moyen / long terme
Natation :	Manque 2 bassins couverts de 5 à 6 lignes
Arts martiaux :	Manque 1 dojo régional (plusieurs surfaces de combat) permettant la compétition Synergies possibles avec un autre équipement sportif (ex. piscines) Solutions locales à prévoir en complément pour les entraînements : construction de nouveaux bâtiments et/ou affectation d'anciens locaux (Ex. : étude en cours sur la réaffectation locaux aviron à Vevey)
Gymnastique artistique :	Coordination Riviera - VD pour Centre Cantonal Gymnique / engagement professionnel

Sports à roulettes : Rink Hockey / Inline Hockey	Manque une halle avec deux terrains de jeu spécifiques couverte pour remplacer la halle de Rennaz et pour répondre aux demandes de maintien dans des ligues nationales «Elite» A pour les deux sports
Sports de glace - Patinoire :	Une partie des besoins est couverte Pas de priorité ni de demandes pressantes du milieu associatif Cas échéant, viser un bassin de population plus large que celui de la Riviera pour 1 patinoire olympique (60 x 30m) Opportunité d'étudier la faisabilité d'une piscine-patinoire (Ex : Montchoisi à Lausanne) dans le cadre de la rénovation de la piscine de Vevey-Corseaux plage En cas de projet industriel ou commercial sur la Riviera (secteur de Ferreyres par ex.) : synergies éventuelles à évaluer avec l'implantation d'une patinoire olympique
Sports de neige :	Remplacement de skis-lifts obsolètes aux Pléiades, Hauts de Caux et aux Rochers-de-Naye
Sports d'équipes : Rugby / Football américain Volleyball	Rugby : surface d'entraînement / matchs insuffisante Solution régionale à rechercher pour la compétition, en synergie avec les terrains de football en gazon naturel et/ou au-delà du périmètre de la Riviera Football américain : viser une utilisation de la Saussaz pour certains matchs Doit pouvoir se développer (Montreux, La Tour-de-Peilz) dans la future salle triple de La Tour-de-Peilz + au CESSEV

4.4 Implantations potentielles : site unique ou multi-sites ?

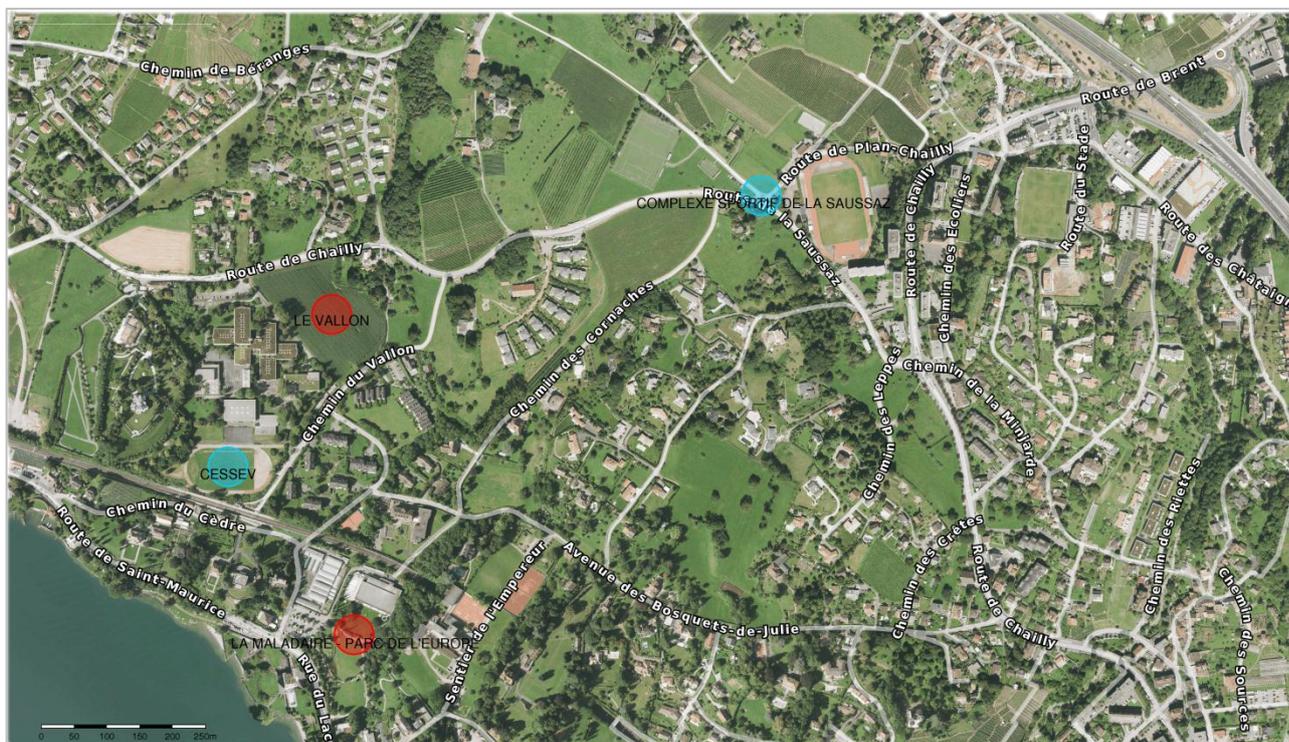
La construction d'un centre sportif, comme souhaité par le postulat, qui regrouperait sur un site unique : piscine / patinoire / dojo / salle de gymnastique artistique / salle omnisports pour divers sports (à roulettes par exemple) / d'autres plus petites installations compatibles, nécessiterait une surface au sol de l'ordre de 15'000 à 20'000 m², selon la définition de la capacité d'accueil pour l'événementiel.

La rareté des terrains sur la Riviera rend très difficile la réalisation de projets d'envergure quels qu'ils soient. L'application de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) présente une difficulté supplémentaire pour ce type de projets. A titre d'exemple, les communes de Payerne et de Perroy sont confrontées à ce problème dans le cadre de la planification de zones sportives, avec des chances de succès plutôt faibles.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs propriétaires de terrains ont été rencontrés, dont une parcelle de 23'000 m² sur le territoire de Blonay et plusieurs parcelles à proximité du stade de la Saussaz à Montreux (en amont du chemin du Crotton). Bien que les propriétaires en question soient très ouverts à la vente de leurs terrains pour des besoins sportifs, cette piste est plutôt à écarter, s'agissant de terrains affectés en zone agricole.

Les seuls sites susceptibles d'accueillir un nouvel équipement sportif ayant des chances d'aboutir dans des délais raisonnables sur la Riviera sont présentés ci-après. Ils se situent sur un axe Nord-Sud qui comprend déjà un certain nombre d'installations sportives (Le complexe sportif de la Saussaz / le CESSEV / la piscine de la Maladaire / la salle omnisports du Pierrier). Ces sites présentent de surcroît un intérêt sur le plan de la mobilité, tant du point de vue des transports publics que de la mobilité douce.

L'extrait de Cartoriviera ci-contre, permet de visualiser le couloir précité, avec les sites existants (CESSEV / Complexe sportif de la Saussaz) en **bleu** et les sites potentiels à développer (Le Vallon / Parc de l'Europe) en **rouge**.



"Le Vallon" - La Tour-de-Peilz

Il s'agit de la parcelle n°1757 dite "Le Vallon", située à l'Est du CESSEV sur la commune de La Tour-de-Peilz, dont l'Etat de Vaud est propriétaire depuis 2004. La parcelle en question est régie par le PAC n° 314 "Le Vallon", approuvé par le Département des infrastructures en 2006, affectée en "aire de construction". Selon le règlement, il s'agit d'une surface construite et constructible affectée aux bâtiments, installations et aménagements d'utilité publique qui sont en relation avec l'enseignement, la formation et/ou la culture en général.

La récente décision du Canton de construire un nouveau gymnase pour l'Est vaudois sur la commune d'Aigle est un élément déterminant quant aux perspectives du CESSEV. Un courrier a été envoyé au Canton fin août 2014, afin de connaître ses intentions éventuelles sur cette parcelle, notamment s'il y a des intérêts convergents entre Canton et Riviera en termes d'installations sportives. Suite à un premier contact du Canton en juin 2015, suivi d'un courrier en août, il apparaît qu'il n'a pas de projet précis et souhaite garder ce site en réserve pour le long terme, mais qu'il n'est pas totalement fermé à l'idée d'une installation sportive sur une partie restreinte du site. A considérer dans le cadre d'une intention / projet plus concret de la Riviera.

Sur le plan de la mobilité, ce site est à la fois desservi par les CFF au Sud (RER - gare de Burier), la ligne VMCV 207 au Nord, qui relie le site de la Saussaz à La Tour-de-Peilz, voire par la ligne riveraine 201 sur la RC 780 (arrêts Burier / Maladaire). Un parcours cyclable passe au Nord par la rte de Chailly / rte de la Saussaz et un itinéraire conseillé fait également une liaison Est-Ouest à l'intérieur des quartiers d'habitations situés au Nord de la voie CFF et relie le site du CESSEV à Montreux.

"Parc de l'Europe" - Montreux

Ce site, propriété de la commune de Montreux, est également susceptible d'accueillir des installations sportives, comme un agrandissement de la piscine de la Maladaire, et à terme une salle omnisports (en remplacement de celle du Pierrier).

Selon le nouveau plan général d'affectation de Montreux (en cours d'approbation au Canton), tout le secteur "Maladaire - Parc de l'Europe" sera affecté en zone d'utilité publique, permettant la construction de bâtiments / réalisation d'aménagements d'utilité publique, à caractère sportif notamment.

Comme pour le site du Vallon, ce secteur est également très bien desservi par les transports publics, en particulier par la ligne VMCV 201 (arrêt Maladaire), mais aussi par la gare CFF de Burier, qui se situe à moins de 300m. à pied. Le parcours cyclable le plus proche est celui de la RC780, mais l'itinéraire conseillé mentionné pour le site du Vallon peut également constituer une alternative intéressante dans ce cas.

4.5 Propositions

Priorités

L'analyse de l'état des lieux et des besoins des chapitres précédents met en évidence 2 principales priorités pour la Riviera, en termes d'installations sportives d'intérêt régional.

- D'une part, le manque de bassins de natation, qui nécessite de développer une réflexion sur plusieurs sites, afin qu'il y ait toujours un bassin susceptible de "prendre le relais" temporairement durant les périodes de travaux. Pour cette raison et parce que la construction de piscines couvertes est un investissement conséquent, il serait judicieux de procéder ainsi :
 - dans un 1^{er} temps, à l'agrandissement de la piscine actuelle de la Maladaire, par un bassin supplémentaire indépendant, mais en utilisant les mêmes structures techniques et d'accueil;
 - dans un 2^{ème} temps, à la rénovation lourde de la piscine de Vevey-Corseaux plage, que ce soit pour le bassin extérieur, ou pour l'agrandissement du bassin couvert, qui ne répond plus du tout à la demande actuelle.
Comme mentionné précédemment (chap. 4.3 "Sports de glace-patinoire"), il serait opportun d'évaluer la faisabilité d'une solution piscine-patinoire dans le cadre du projet de rénovation de Vevey-Corseaux plage.
- D'autre part, la construction d'un dojo est également à prévoir en priorité, installation manquante et attendue pour les disciplines olympiques de judo et taekwondo. C'est une installation dont l'emprise au sol est relativement modeste qui peut parfaitement se "greffer" / s'intégrer aux sites des piscines par exemple, ou dans le cadre de l'un ou l'autre projet en cours de salle-triple.

"Plan d'investissement" en matière d'équipements sportifs sur la Riviera dès 2016

Un "plan d'investissement" est estimé / proposé ci-après. Il est basé uniquement sur une analyse des coûts des installations sportives similaires en Suisse romande au cours des 5 dernières années. Il n'a par conséquent qu'une valeur indicative, en l'absence de projets concrets. Il est également proposé un calendrier de réalisation idéal par rapport aux besoins connus.

Ce "plan d'investissement" doit pouvoir servir d'aide à la décision pour les dix communes de la Riviera, afin de déterminer dans un premier temps, quels sont les projets prioritaires qui sont d'importance régionale.

S'agissant des subventions possibles, la région devrait pouvoir compter sur celle du Fonds du sport Vaudois. Selon une première estimation basée sur la clé de répartition pratiquée, le montant octroyé pourrait s'élever à environ Fr. 8 mios au minimum, soit à plus ou moins 10% du montant total du "plan d'investissement".

http://www.fondsdusportvaudois.ch/static/files/Modalit%C3%A9s-2059_41-Associations2014.pdf

De plus, la nouvelle loi cantonale sur l'éducation physique et le sport de 2012 précise à l'article 27 "Aides financières aux infrastructures" que "La construction ou la rénovation d'infrastructures sportives d'importance régionale, cantonale, intercantonale, nationale ou internationale peuvent bénéficier d'une aide financière de l'Etat, sous forme de prestations pécuniaires". Le règlement d'application de la loi en question a été approuvé par le Conseil d'Etat fin juin 2015.

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privee/sports_loisirs/fichiers_pdf/divers/loi_cant_eps_dec2013_texte_fao_20130115.PDF

Ceci étant, le financement d'infrastructures sportives n'est pas forcément exclusivement à charge des collectivités publiques. En effet, plusieurs projets sportifs d'envergure se sont réalisés de manière rapide par des clubs ou entreprises actives dans le domaine du sport, par exemple :

- Centre de tennis de la Veyre : Vevey a mis gracieusement un terrain à disposition avec un droit de superficie en faveur du club veveysan de tennis. Le club a construit les différentes installations et la ville a cautionné l'emprunt bancaire à 100% (environ 8 mios);
- Tennis club de Villeneuve : va également mettre à l'enquête une halle d'un coût de 3 mios sur un terrain communal avec un droit de superficie;
- Arena pour sports à roulettes - Givisiez : réalisée par l'entreprise Real sport. La commune de Givisiez n'avait pas les fonds et a mis le terrain à disposition avec un droit de superficie et a cautionné l'emprunt bancaire pour le financement de cette halle (coût de construction de Fr. 4,8 mios). La commune paie un "leasing" sur vingt ans à Real Sport, puis devient propriétaire de l'installation sportive à l'échéance.

Comme déjà mentionné plus haut, le tableau ci-après propose un calendrier idéal, ciblé sur les besoins actuels et futurs identifiés.

Ce calendrier devra toutefois être repris suite à l'étude, d'une part, sous l'angle réaliste de la capacité financière des communes et de projets concrets (cf. chapitre 5 / page 19); d'autre part, sur la base du choix que les municipalités seront appelées à faire quant aux projets à financer de manière régionale. En effet, toutes les installations sportives mentionnées dans ledit tableau ne seront pas nécessairement financées par les dix communes.

INSTALLATION SPORTIVE	MONTANT ESTIME	CALENDRIER IDEAL	REMARQUE
Piscine de la Maladaire : Extension d'un bassin couvert de 25 m	Fr. 6'500'000.-	2016 - 2017	
Piscine de Vevey-Corseaux plage : Rénovation totale de la piscine extérieure Agrandissement du bassin couvert	Fr. 12'000'000.- Fr. 8'500'000.-	2019 - 2020 2017 - 2018	En cas de solution piscine-patinoire, prévoir un montant supplémentaire d'env. Fr. 2.5 mios
Construction d'un Dojo (construction jumelée à un autre projet piscine, salle de gymnastique, etc.)	Fr. 1'500'000.-	2016 - 2017	ex. Avenches Dépend des synergies possibles avec d'autres équipements
Skatepark indoor : Aménagement technique (sous-sol salle triple Montreux-Est)	Fr. 400'000.-	2020	Le coût global du bâtiment est plus important
Sports à roulettes : remplacement de la halle de Rennaz (Rink hockey et Inline hockey) par une halle avec deux surfaces de jeu	Fr. 6'500'000.-	dès 2017	ex. Givisiez (FR), coût pour 1 halle de Fr. 4'800'000.- Dépend des synergies possibles avec d'autres équipements
Centre gymnique cantonal (localisation et convergences avec d'autres sports à définir) si site Riviera est retenu	Fr. 1'500'000.-	dès 2018	Prêt, participation, garantie bancaire, caution, etc.
Rugby		dès 2016	Equipements techniques à compléter sur terrains de football de la Riviera ou périmètre plus large à considérer
Espace régional des Pléiades	Fr. 4'500'000.-	2016	En cours
Téleski de la Châ - Pléiades	Fr. 1'500'000.-	2017 - 2020	2020 au plus tard, sous réserve de l'accord des services fédéraux
Téleski des Rochers-de-Naye Téleski des Hauts de Caux	Fr. 2'600'000.-	2017	Au plus tard
Total	Fr. 45'500'000.-		+ Fr. 2'500'000.- en cas de piscine-patinoire à Vevey-Corseaux plage

Le montant estimé des investissements se situe dans une fourchette de Fr. 45.5 à Fr. 48.- mios.

A ces installations, s'ajoutent les infrastructures souhaitées / demandées suivantes, moins prioritaires et qui nécessitent des compléments en termes d'opportunité / faisabilité :

Salle Omnisport - rempl. du Pierrier plus aux normes pour des événements d'envergure	Fr. 25'000'000.-		
Centre de glace - patinoire olympique couverte régionale	Fr. 15'000'000.-		
Total	Fr. 40'000'000.-		

En tenant compte de ces dernières, le montant total estimé des investissements se situerait dans une fourchette de Fr. 85.5 à Fr. 88 mios.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport sur les installations sportives d'importance régionale constitue une base de travail pour les communes de la Riviera. Il propose des axes prioritaires en termes d'investissement pour des équipements sportifs, en vue de répondre aux besoins des milieux associatifs, sans oublier le sport pour tous et le sport scolaire.

Des installations sportives intercommunales ont déjà été réalisées sur la Riviera, telles que les remontées mécaniques des Pléiades et de Jaman, la rénovation / réalisation de terrains de football et actuellement, le stade d'athlétisme de la Saussaz.

Force est de constater que le sport n'a plus guère de frontières communales, les pratiquants se déplaçant facilement selon les offres sportives qui leur sont faites. Autre signe d'appartenance régionale, les associations sportives utilisent couramment l'appellation "Riviera" comme nom principal.

Ceci étant, quelques recommandations ou conseils d'ordre général sont formulés ci-après, dans l'objectif d'optimiser le travail pour la suite.

- Comme recommandé dans le cadre du plan directeur régional Riviera par la commission "sport", il serait judicieux à l'avenir de réfléchir à une gestion intercommunale d'équipements à caractère régional, par des spécialistes du sport. Ceci dans le but d'en garantir une utilisation optimale. Cette proposition est à mettre dans la perspective des investissements communs à venir.
- Il apparait primordial que les communes de la Riviera tendent à une harmonisation de leurs politiques sportives respectives, notamment par le biais d'une règle / pratique commune de mise à disposition des installations sportives, de gestion et de subventionnements.
- En vue des projets prioritaires et options sur lesquels les communes sont appelées à travailler, il paraîtrait judicieux de mettre en place un groupe de travail qui aurait pour tâche principale de définir concrètement les meilleures solutions pour le sport, compte tenu des exigences techniques, politiques et financières en présence. Ceci pourrait prendre forme sous l'égide du Fonds sportif intercommunal, qui réunit les interlocuteurs politiques et techniques en charge du sport, ainsi qu'en étroite collaboration avec les communes territoriales concernées.
- Enfin, on ne peut qu'encourager les collectivités publiques à "investir" pour la pratique du sport, s'agissant d'un "outil" d'intégration intergénérationnel, de santé publique et de bien-être, pour la population.

6. ANNEXES / LIENS INTERNET

Annexes

Annexe 1 : Postulat "Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera"

Annexe 2 : Installations sportives d'intérêt régional - CORAT Riviera - 2004

Annexe 3 : Stade régional d'athlétisme de la Saussaz - Préavis intercommunal

Annexe 4 : Exemple du dojo d'Avenches et estimation pour la construction d'un dojo

Annexe 5 : Estimation pour une halle de sports à roulettes avec deux terrains de jeu et proposition de financement en partenariat public-privé

Annexe 6 : Liste des personnes qui ont contribué à la réalisation de cette étude

Liens internet

"Clubs sportifs en Suisse" - OFSPO

<http://www.baspo.admin.ch/internet/baspo/fr/home/dokumentation.parsys.000183.downloadList.2706.DownloadFile.tmp/clubssportifensuisseetudesurlesportorganise.pdf>

Sport en Suisse - Activité et consommation sportives de la population suisse 2014

http://www.sportobs.ch/fileadmin/sportobs-dateien/Downloads/Sport_Schweiz_2014_f.pdf

Loi cantonale sur l'éducation physique et le sport

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privee/sports_loisirs/fichiers_pdf/divers/loi_cant_eps_dec2013_texte_fao_20130115.PDF

Modalités d'octroi des soutiens du Fonds du Sport Vaudois

http://www.fondsduportvaudois.ch/static/files/Modalit%C3%A9s-2059_41-Associations2014.pdf